

Frédéric NIHOUS,
Conseiller régional d'Aquitaine
Groupe Majorité Présidentielle

à **Monsieur Nicolas SARKOZY**
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Pau, le 25 mai 2011

Monsieur le Président,

L'Etat mène actuellement une réflexion, avec décision imminente apparemment, sur la possible réintroduction d'un ours dans les Pyrénées.

Ainsi que je l'ai directement évoqué avec vous lors de notre récente entrevue le 13 mai dernier, j'ai l'honneur de vous renouveler mon opposition à cette opération en tant qu'élu régional mais aussi en tant que responsable du parti politique CPNT que je préside. Mon opposition répond à de multiples raisons.

Tout d'abord, parce que les montagnards et leurs élus, dont moi-même, se sont déclarés, nombreux et depuis longtemps, contre ces lâchers d'ours à de multiples reprises.

Pour ce qui est de l'ours lui-même, la population ursine d'origine pyrénéenne est éteinte; c'est malheureux mais c'est ainsi. L'opération de lâcher prévue n'est donc qu'une délocalisation d'ours slovènes, sans intérêt pour le patrimoine naturel européen, et même mondial. Ce projet apparaît alors d'autant plus inutile que justement, à cet échelon international, l'ours brun n'est pas une espèce menacée.

En outre, rien n'oblige à ce lâcher au titre du Droit car les accords internationaux n'obligent en aucun cas la réintroduction d'espèces; ils se bornent à de simples recommandations. Procéder au lâcher ne serait alors qu'une opération artificielle.

Par ailleurs, une telle opération de lâcher est très coûteuse pour le contribuable français, tant pour le lâcher lui-même que pour son suivi (prise en charge d'Etat et subventions des collectivités aux structures de suivi), sachant qu'aucune évaluation en termes d'efficacité, d'impacts notamment écologiques et économiques, n'est réalisée ou en tout cas portée à connaissance. Une politique écologique raisonnable devrait davantage être mobilisée sur la biodiversité ordinaire que sur une biodiversité extraordinaire dont l'ours fait partie.

Monsieur le Président, la population pyrénéenne et nos montagnes ont davantage besoin de soutien pour leur quotidien, pour leurs activités économiques notamment agricoles, pour leurs infrastructures et équipements publics, pour le maintien de leurs

... / ...

écoles et de leurs services publics. Elles ont plus besoin de tout cela, d'accompagnement et de développement, que de lâchers d'ours et des sommes colossales d'argent public qui leur sont réservées et qui n'apportent rien concrètement pour améliorer la vie quotidienne et le bien-être de chacun, comme pour la croissance.

En période de difficultés économiques, doublée d'une crise agricole sévère notamment sur l'élevage de montagne, ces réintroductions d'ours ne sont ni prioritaires, ni même nécessaires; pire, mal perçues dans le contexte ambiant, elles risquent fort de mettre en ébullition la montagne et ses acteurs fondamentaux dont les activités sont impactées négativement par l'ours : agriculteurs, chasseurs, élus, habitants.

Procéder à un tel lâcher d'ours ne pourrait qu'être vécu comme une agression par les montagnards et comme un gage aux seules associations écologistes extérieures. Ce ne pourrait qu'être source de conflits et dégâts importants vis à vis de l'activité pastorale comme cynégétique. A l'évidence, des contentieux vont naître : est-ce bien le rôle de l'Etat d'y contribuer ?

Or, le rôle de l'Etat n'est pas créer des problèmes et des conflits; au contraire, il doit les empêcher, les limiter, il doit les régler ainsi que vous l'avez fort justement rappelé sur de multiples sujets.

En outre, à termes et ainsi que nous l'entendons "remonter du terrain", ceci pourrait également avoir une répercussion et un impact forts, mais néfastes, dans les urnes lors des prochaines consultations électorales avec le risque d'une radicalisation du vote montagnard qui risque fort bien d'être tenté par une sanction contre le gouvernement qui procéderait à ce lâcher. En tant que dirigeant d'un parti partenaire de la Majorité Présidentielle, je ne le souhaite bien évidemment pas et il est de mon devoir et de ma responsabilité de vous en alerter.

Pour conclure, il est évident que la seule question qui vaille est "quel avenir pour les Pyrénées, pour son développement et le bien-être de leur population ?".

J'estime pour ma part que l'ours n'est pas cet avenir. L'Homme doit être replacé au centre du débat et des préoccupations, surtout publiques, et nos montagnes doivent bénéficier d'une approche équilibrée, humaine, rationnelle et réaliste. Je sais que vous êtes attaché à cette juste conception des choses, ainsi que vous me l'avez dit lors de notre récente rencontre.

C'est pour toutes ces raisons qu'en tant qu' élu et président de CPNT, je vous demande, Monsieur le Président, d'empêcher ce lâcher d'ours dans les Pyrénées et vous en remercie par avance.

Je vous prie d' agréer, Monsieur le Président, l' expression de mon plus haut respect.



Frédéric NIHOUS
Conseiller Régional CPNT d'Aquitaine
Adjoint au Maire de Baudreix (64)